



Pièces constitutives du dossier d'inscription

A renvoyer à :
École Saint Benoît
12, rue Alexandre Lange
78000 Versailles
Et à l'adresse mail suivante : info@ecolesaintbenoit.fr

A renvoyer par courrier :

- Le dossier d'inscription rempli (nous vous invitons à en envoyer une copie par mail à l'adresse suivante : info@ecolesaintbenoit.fr)
- 1 chèque bancaire établi à l'ordre de « *École Saint Benoît* » de 355 € correspondant à un acompte pour l'année scolaire 2021/2022 (cf. règlement financier)
- 1 photo à coller sur le dossier

A la confirmation de l'inscription par la direction : le chèque d'acompte sera encaissé.

A fournir début juillet, sur demande du secrétariat :

- La demande de prélèvement pour le paiement des scolarités, complétée par vos soins (transmise par le secrétariat)
- 4 enveloppes timbrées libellées à votre adresse (par famille si plusieurs enfants)
- La fiche d'urgence complétée et signée (transmise par le secrétariat)
- 1 photo à coller sur la fiche d'urgence
- Le règlement intérieur signé
- Photocopie du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant
- Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé
- L'attestation d'assurance scolaire couvrant également les activités extrascolaires pour l'année 2021/2022

Pour les inscriptions en Grande Section et en C.P. :

- Certificat de radiation et quitus de l'école précédente (à fournir dès que possible)
- Attestation de passage dans la classe supérieure (à fournir dès que possible)

En fonction des places disponibles, l'école s'engage à confirmer l'inscription de votre enfant dans le niveau souhaité après réception de votre dossier, entretien avec la Directrice et accord de sa part.

Pour toute question à la Directrice : info@ecolesaintbenoit.fr

École Saint-Benoît
12, rue Alexandre Lange - 78000 Versailles
Tél : 01 39 55 61 36
info@ecolesaintbenoit.fr
www.ecolesaintbenoit.fr